

RAPPORT.

Le **COMITE SPECIAL** nommé pour s'enquérir de l'état actuel de l'**EDUCATION** dans cette Province, des causes qui ont pu en retarder les progrès, et des moyens les plus propres à la répandre, s'est enquis, conformément à l'ordre, des objets qui lui ont été référés, et est convenu de faire le **RAPPORT** suivant :

Votre Comité désirant obtenir, des sources les plus authentiques, quelques informations sur l'objet qui lui a été référé, a fait faire des questions à ce sujet aux Messieurs qui composent le Séminaire de Québec, aussi au Révérend Mr. Mills, D. T. et Secrétaire de l'Institution Royale pour l'avancement des Sciences en cette Province, et du Comité Diocésain pour l'avancement de l'Education Chrétienne, à J. F. Perrault, Ecuyer, Président de la Société d'Education pour le District de Québec, au Révérend Mr. Wilkie qui est depuis longtems à la tête d'une Académie à Québec, au Révérend Mr. Burrage qui ces dernières années a été nommé Maître de l'Ecole Royale de grammaire à Québec où il agit en cette capacité, et à Mr. Jean Baptiste Corbin.

On trouvera dans l'Appendice de ce Rapport, sous la lettre A. les questions séparément faites à ces Messieurs, avec leurs réponses respectives.

Considérant la grande étendue de l'enquête dans laquelle votre Comité a été chargé d'entrer, il lui a paru que pour mieux parvenir à découvrir la vérité il falloit en choisir quelque partie détachée et l'examiner en première instance, et, profitant de la permission que lui a donnée la Chambre de faire rapport de tems à autre sur l'objet référé, continuer ses recherches sur les causes qui ont retardé les progrès de l'Education en cette Province, et faire rapport de tems à autres des résultats de ces recherches, sous des titres généraux.

Votre Comité n'a pu manquer de voir qu'une des principales causes qui ont retardé les progrès de l'Education en cette Province a été que les Rentes, Revenus et Profits des Biens appartenants autrefois au ci-devant Ordre des Jésuites, ont été détournés de l'emploi auquel ils avoient été destinés en premier lieu, pour les employer à d'autres objets inconnus à votre Comité et au Public.